

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES**

**DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 19 DECEMBRE 2022**

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
  - Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17.07.2020, donnant délégation de pouvoir à Mr le Président ;
  - Vu les articles R. 2123-1 et L. 2123-1 du Code de la Commande Publique.
- La station d'épuration de La Saulce est équipée de deux préleveurs (entrée et sortie de station) pour la réalisation des bilans 24h dans le cadre de l'autosurveillance.
- Considérant que l'un des préleveurs est hors service, il doit être remplacé.
  - Considérant que parmi les 2 entreprises sollicitées pour établir un devis (ENDRESS HAUSER et VEOLIA), la société VEOLIA, 05000 GAP, a proposé l'offre la plus intéressante économiquement et répond pleinement aux exigences de la collectivité.

**DÉCISION**

**Article 1 :**

Il est conclu un marché pour l'achat d'un préleveur pour la station d'épuration de La Saulce avec la société VEOLIA, 05000 GAP.

**Article 2 :**

Le marché est conclu pour un montant de 4 250 € HT soit 5 100 € TTC avec un délai d'un mois à réception de la commande.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'Assainissement 2022, en investissement, chapitre 21.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 19 décembre 2022

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 2 JAN. 2023  
Publié ou notifié le : - 2 JAN. 2023



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA GAP (05)

Utilisateur : ACTES AGGLO

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_12_110
Date de la décision :	2023-01-02 00:00:00+01
Objet :	Marché pour l'achat d'un préleveur pour la station d'épuration de La Saulce avec la société VEOLIA, 05000 GAP.
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20230102-D2022_12_110-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-200067825-20230102-D2022_12_110-AI-1-1_0.xml	text/xml	936
Nom original :		
D_3159.pdf	application/pdf	53461
Nom métier :		
99_AI-005-200067825-20230102-D2022_12_110-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53461

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 janvier 2023 à 11h41min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 janvier 2023 à 11h41min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 janvier 2023 à 11h41min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 janvier 2023 à 11h41min25s	Reçu par le MI le 2023-01-02